



SOS que deviennent les enfants pendant une perquisition ?

Par **Ianouchka**, le **26/01/2012** à **02:39**

Bonjour,

Il ya 1 an, une perquisition avait lieu à mon domicile. Je tombais de haut, par les faits reprochés à mon mari. Notre bébé avait 6 mois. Je n'ai pas été emmené en garde à vue, d'ailleurs je ne vois pas ce que j'aurai pu y faire, car au courant de rien du trafic de stupéfiants reproché à mon époux.

Aujourd'hui, cette angoisse d'une nouvelle perquisition, me rend malade à tel point que cette peur est arrivé à nous séparer. la raison : la hantise de voir mon enfant emmenée de force par des inconnus pour que cette fois ci ils puissent m'interroger. Et là encore je ne vois pas à quoi cela servirait, mais cette angoisse me paralyse, je n'arrive plus à vivre sereinement, j'aime mon mari, je n'excuse en rien les faits qui lui sont reprochés, et qui sait à quel point cela a été dure toute cette année de lui pardonner.

S'il vous plait aidez moi, je n'arrive pas à trouver d'informations à ce sujet.

Si cela devait se reproduire, pourrais-je appeler quelq'un pour prendre soin de mon enfant ? ou serait-il placer le temps de la garde à vue ?

SOS aidez moi

Cordialement

Par **Ianouchka**, le **03/02/2012** à **17:39**

Merci pour ces informations. J'ai surtout vecu cette intrusion comme un viol d'intimité, à me demander toutes les nuits si on reviendrait pour cette affaire. Ce que vous venez de m'apprendre m'a énormément soulagé. j'espere pouvoir dormir à nouveau sereinement et continuer ce travail de pardon.

Cordialement,